



BULLETIN D'INSCRIPTION

82^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Valognes (50) - **DU 02 AU 09 AOÛT 2020**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après :

Seuls les licenciés de la Fédération française de cyclotourisme, et/ou les licenciés membres des fédérations de cyclotourisme étrangères pourront participer aux circuits de randonnées. Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, le nombre de participants (cyclotouristes + accompagnateurs) pourra être limité en fonction des possibilités d'hébergement.

1 - Identité des participants

Licenciés FFCT et leur famille (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants sous tutelle).

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué à la permanence, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un bracelet au poignet qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles. L'utilisation de vélos à assistance électrique sur les circuits est autorisée conformément au règlement de la Fédération française de cyclotourisme. L'usage du vélo avec moteur thermique est interdit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Seuls les licenciés inscrits reçoivent des cartes de route et des plaques de cadre. Ces dernières sont obligatoirement fixées sur le vélo.

2 - Droits d'inscription

En accord avec la Fédération, les droits d'inscription envoyés **après le 1^{er} Juillet 2020 seront majorés de 50 %** sauf pour les étrangers, **cachet de La Poste faisant foi ou date d'envoi du courriel. Les dossiers non conformes seront mis en litige, ce qui retardera l'inscription.**

Le tarif préférentiel de 16 € s'applique aux seuls bénéficiaires de la **licence famille** : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (**saisie correcte de la licence impérative**).

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable avant la date d'envoi du **1^{er} juillet 2020**. Pour toute annulation après cette date, les droits d'inscription resteront acquis en totalité à l'organisation pour frais de constitution de dossier. L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive de la Cosfic 2020.

Les prestations, excursions, repas, randonnées pédestres et CycloDécouvertes, votre emplacement camping et supplément VTT **ne seront en aucun cas remboursés pour toute annulation postérieure au 1^{er} juillet 2020 (date d'envoi).**

Pour les étrangers non licenciés FFCT, l'assurance rapatriement est obligatoire (18 €). Cette cotisation peut être remboursée en cas d'assurance rapatriement personnelle. Attestation à fournir pour le 1^{er} juillet 2020 ; toute attestation fournie ultérieurement ne sera pas prise en compte.

3 - L'accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera à l'Espace jeunes de 8 h 30 à 18 h.

Le bulletin d'inscription « Jeunes » est à compléter pour chaque enfant et à joindre à votre dossier (parent ou tuteur).

Ne pas oublier de renseigner le paragraphe B du bulletin individuel et familial.

4 - Hébergement Fédéral

- Deux hébergements de plein air contigus sur le site d'Yvetot Bocage/Valognes sont situés entre 2 et 3 km environ du village fédéral. Ils seront ouverts du **vendredi 31 juillet 14 h au lundi 10 août 2020 14 h**. Les organisateurs rappellent que les hébergements de plein air sont des hébergements éphémères et, qu'à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau). Des emplacements seront réservés pour les personnes en situation de handicap au plus près du bureau d'accueil et des sanitaires (certificat médical à fournir).

- Les hébergements collectifs : les petits déjeuners seront pris à la restauration sauf pour les hébergements hors de Valognes qui seront pris sur place. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis. Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché.

- Hébergement chez l'habitant : remplir et adresser le questionnaire page 3 pour recevoir une proposition d'hébergement. Veuillez ne pas omettre **le règlement forfaitaire de 6 € par personne** pour participation aux frais induits par la recherche de logements. Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété. La taxe de séjour sera collectée par l'hébergeur.

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble (camping, dortoir ou logement chez l'habitant) regroupez vos dossiers d'inscription. Précisez vos souhaits sur papier libre pour les inscriptions papier ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

- Hébergement en lodge : la Cosfic propose un hébergement en lodge de 20 m².

20 lodges de 2 à 4 places seront installés sur un espace situé près de la permanence (à 500 m du centre ville) avec un espace commun de convivialité.

Toilettes : celles du club house du rugby.

Ces tentes sont équipées de matelas confortables simple (80 x 190) ou double (160 x 190) sur sommier bois. Kit éclairage solaire et recharge téléphone. Linge de lit et bain de qualité. Mobilier en bambou (table et chaises mettre en scène, chaises chiliennes et panier. Paillasse intérieure, paillasse en bois extérieure. Lumière Led miroir. Pour plus de renseignements, aller sur le site : <https://www.lodg-ing.com>

5 - Restauration

La restauration du soir et les petits déjeuners pourront être pris entre l'hébergement de plein air et le village fédéral. Pour faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous maintenant. **Les inscriptions sur place seront très limitées.**

Les repas du pique-nique du jeudi 06 août 2020 ne se feront que sur réservation.

6 - Excursions

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les visites avec les entrées et l'accompagnement par des guides.

Restauration : **repas tiré du sac à la charge du participant. Les bus partiront de la gare routière située à 700 m de la permanence en direction de l'hébergement de plein air et de ce dernier.**

Votre attention est attirée sur les conditions d'accès aux îles anglo-normandes page 26.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chiens d'assistance). Des chaussures et vêtements adaptés sont recommandés.

7 - Randonnées pédestres

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité, il est préférable de vous inscrire dès maintenant. **L'encadrement est assuré par des accompagnateurs qualifiés.** La prestation comprend le « transport » et l'encadrement. **Repas tiré du sac à la charge du participant.** Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés, les personnes qui ne seront pas correctement équipées seront refusées. Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chiens d'assistance).

8 - CycloDécouvertes

Rappel : les CycloDécouvertes ne sont ouvertes qu'aux licenciés de la Fédération.

Le nombre de places est limité, plusieurs circuits sont proposés par jour. **Repas tiré du sac à la charge du participant.**
Les participants se rendront par leurs propres moyens sur les lieux de départ. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix.

9 – Les « Plus » proposés :

- | | |
|---|---|
| A) Visite libre des îles de Guernesey, Jersey et Aurigny. | D) Visite des grottes des contrebandiers de Jobourg (41km de Valognes). |
| B) Balade libre à vélo sur les îles de Guernesey et Jersey. | E) Vol en aéroplume à Ecausseville. |
| C) Traversée de la baie du mont Saint-Michel. | F) Son et lumières à Orglandes. |

10 – Accusé de réception

IMPORTANT

Pour une inscription par courrier :

L'accusé de réception sera envoyé par le secrétariat inscriptions après enregistrement de votre dossier complet comportant :

- **le bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin relatif aux jeunes.
- **un chèque** (à l'ordre de la **Cosfic 2020 Valognes**) du montant global des prestations et inscriptions.
- **une enveloppe timbrée au tarif en vigueur jusqu'à 20 g** avec votre nom et votre adresse.

Pour une inscription via internet avec adresse courriel, l'accusé de réception est envoyé par courriel dès que le dossier est complet.

Pour une inscription via internet, le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité, ce qui retardera votre inscription

11 – Retrait des dossiers

✓ Le vendredi 31 juillet de 14 h à 19 h et le samedi 1^{er} août de 8 h à 19 h.

A) Pour tous les participants, sauf ceux arrivant par train ou bateau ou logeant en cyclo camping ou en lodge : passage obligatoire à Sainte-Mère-Église (Marché couvert).

1) Hébergement (hors hébergement de plein air) : retrait des dossiers.

2) Hébergement de plein air – Remise de l'identifiant (camping + numéro d'emplacement) - Le retrait des dossiers se fera au camping.

B) Pour les participants arrivant par train ou bateau ou logeant en cyclo camping ou en lodge : au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes (Permanence).

✓ À partir du dimanche 2 août et jusqu'à 20 h tous les jours : au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes (Permanence).

Ce site ne sera pas accessible aux véhicules, des parkings seront à disposition aux alentours.

Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 1^{er} août à 10 h. Aucun accès ne sera possible ni accepté avant ces dates et heures définies.

12 - Sécurité

Les participants devront impérativement respecter le Code de la route en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités.

Chaque participant devra obligatoirement avoir sur lui sa fiche d'identification pour tout problème pouvant intervenir lors des randonnées.

Le port du casque est vivement recommandé.

13 – Porte-monnaie électronique

Il sera le moyen de **paiement unique pour toutes les prestations Cosfic** et sur tous les sites de la Semaine fédérale.

Fixé obligatoirement à votre poignet avec le bracelet, il vous apporte simplicité et sécurité de paiement. Vous l'alimenterez dès l'inscription en précisant au paragraphe I « prestations diverses » le montant choisi : 20 €, 50 €, 80 € ou 100 €.

Cette somme sera portée sur votre porte-monnaie électronique dès sa remise, sans intervention de votre part.

Pour permettre un remboursement rapide de votre solde créditeur, vous devez obligatoirement créer votre compte sur le site internet **Cashless.fr**

Les informations portant sur la création de ce compte vous parviendront au cours du 2^e trimestre 2020.

14- Responsabilité

La Cosfic 2020 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants, de leurs accessoires annexes, de leur porte-monnaie électronique. Elle n'assume aucune obligation de garde ni de conservation des biens.

La Cosfic 2020 met à disposition à la permanence, sur l'hébergement de plein air et sur certains dortoirs, des parcs à vélos. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toute mesure empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

15- Respect des bénévoles

Toutes les Semaines Fédérales reposent sur l'investissement et les bonnes volontés. Nos bénévoles doivent être respectés, encouragés en toutes circonstances. Pour que les Semaines Fédérales perdurent dans la joie, le partage et la convivialité, tout manquement pourra engendrer une exclusion, sans remboursement de la Semaine Fédérale

CONDITIONS D'ACCÈS SUR LE TERRITOIRE DES ÎLES ANGLO-NORMANDES

✓ Pour les français :

- Passeport ou carte d'identité nationale valable au moins 6 mois après la date de retour du séjour.
- Éviter de présenter une carte d'identité nationale française délivrée avant le 10 février 2011 théoriquement périmée et dont la durée de validité a été prorogée de 5 ans.
- Cette extension n'est pas reconnue par les îles anglo-normandes.
- Les mineurs non accompagnés par au moins un de leurs parents doivent présenter un passeport en cours de validité. S'ils ne possèdent qu'une carte d'identité nationale, ils doivent présenter une autorisation de sortie de territoire.

✓ Pour les autres nationalités :

Selon la nationalité, un visa peut vous être demandé. Vous devez vous informer sur les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.

En tout état de cause, renseignez vous des conditions d'accès qui peuvent évoluer d'ici la Semaine Fédérale.

En cas d'impossibilité de présentation de documents d'identité en règle, AUCUN REMBOURSEMENT du voyage ne pourra être effectué.

BULLETIN DE RÉSERVATION DE LOGEMENT CHEZ L'HABITANT À COMPLÉTER ET À RENVoyer IMPÉRATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.

NE PAS OUBLIER DE VERSER 6 € PAR PERSONNE CONCERNÉE (page 28).

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Téléphone : Portable :
E-mail :@.....

DU AU (du samedi 01 août au dimanche 09 août 2020 maximum)

► ► **LOGEMENT CHEZ L'HABITANT** OUI ☐ NON ☐ PETIT-DÉJEUNER OUI ☐ NON ☐

NOMBRE DE PERSONNES..... NOMBRE DE LITS 1 PLACE..... NOMBRE DE LITS 2 PLACES.....

ANIMAUX : OUI ☐ NON ☐ Si oui, précisez :

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL OU FAMILIAL

(À lire attentivement pour bien remplir votre dossier d'inscription).

LE CYCLO 1, RESPONSABLE, EST OBLIGATOIREMENT LICENCIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME.

Si vous vous inscrivez individuellement : remplissez une des cases.

Si vous êtes en groupe, ceci vous permet d'avoir dans votre groupe des participants non licenciés à la FFCT et non pédalants.

Si vous êtes en famille : c'est le cyclo 1 qui est déclaré comme responsable de famille lors de sa prise de licence à la FFCT qui doit être le responsable

Attention : vous devez avoir la même adresse de résidence.

Comité régional (CoReg) : Club :

Département : N° Fédéral :

	N° LICENCE FFCT	NOM En majuscules	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE F / M	NATIONALITÉ	R = Route V = VTT R et V	UTILISATION DE VAE OUI / NON
CYCLO N° 1 RESPONSABLE								
PARTICIPANT N° 2								
PARTICIPANT N° 3								
PARTICIPANT N° 4								
PARTICIPANT N° 5								
PARTICIPANT N° 6								

Coordonnées du RESPONSABLE du groupe ou de la famille

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Portable : Adresse mail :

POUR REGROUPEMENT HÉBERGEMENT DE PLEIN AIR : Nom de groupe de rattachement :

Attention si vous souhaitez vous rassembler, ce nom de groupe est obligatoire. Demandez-le à votre responsable avant de vous inscrire
(ATTENTION pas de regroupement possible pour les personnes nécessitant des besoins électriques liés à des problèmes médicaux. ► certificat médical obligatoire)

A - Droits d'inscription

Majoration de 50 % à compter du 1^{er}/07/2020
PARTICIPANTS LICENCIÉS FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
OU FÉDÉRATIONS ÉTRANGÈRES

	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Licencié	32,00 €						
Conjoint, concubin ou pacsé licencié et jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiant de la licence « Famille »	16,00 €						
Accompagnateur (non roulant) non licencié	34,00 €						
Moins de 18 ans	GRATUIT						
Majoration VTT (V), Route et VTT (R et V) - OBLIGATOIRE	20,00 €						
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour étranger non licencié	18,00 €						
SOUS-TOTAUX							
						TOTAL A	

B - Accueil des Jeunes

Êtes vous concerné par cette rubrique ? OUI ☐ NON ☐ Si oui, remplir obligatoirement le bulletin d'inscription individuel page 33.

Nombre de jeunes inscrits :

Les sous-total B est le cumul des frais d'inscriptions figurant sur le ou les bulletins d'inscription individuels que vous avez remplis séparément.

TOTAL B

C - Hébergement

C1 - HORS ORGANISATION - OUI ☐ NON ☐

C2 - HÉBERGEMENT DE PLEIN AIR - Forfait obligatoire non réductible pour les 11 jours du vendredi 31/07/2020 - 14 h au lundi 10/08/2020 - 14 h.

Nous souhaitons être regroupés - OUI ☐ NON ☐

NOMBRE D'EMPLACEMENTS

Mettre une croix dans la colonne des cyclos correspondant au type d'hébergement.

	NOMBRE		PRIX	TOTAL	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Tente avec voiture		x	30,00 €							
Camping-car ou caravane MOINS de 8 mètres		x	30,00 €							
Camping-car ou caravane de PLUS de 8 mètres		x	60,00 €							
Cyclo-camping (sans voiture) tente		x	13,00 €							
NOMBRE DE CAMPEURS										
Plus de 18 ans		x	25,00 €							
Moins de 18 ans		x	10,00 €							
SOUS-TOTAL C2										

C3 - HÉBERGEMENT COLLECTIF (draps, couverture, couette et traversins ne sont pas fournis)

Forfait obligatoire NON réductible pour 8 nuits du samedi 01/08/2020 10 h au dimanche 09/08/2020 - 14 h	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Internat de lycée ou MFR, gîte de groupe Un règlement intérieur sera affiché.	150,00 €						
SOUS-TOTAL C3							

C4 - HÉBERGEMENT EN LODGE	NOMBRE	FORFAIT SEMAINE	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Lodge pour 2 personnes	1	x 520,00 €						
Lodge pour 4 personnes	1	736,00 €						
SOUS-TOTAL C4								

C5 - HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT	NOMBRE	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Forfait par pers. de plus de 18 ans pour frais de dossier	x	6,00 €						
SOUS-TOTAL C5								
SOUS-TOTAUX : C2 + C3 + C4 + C5 = TOTAL C								

LA COSFIC 2020 NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE L'ÉLOIGNEMENT DU LOGEMENT PAR RAPPORT À LA PERMANENCE.

Remplir le questionnaire au bas du règlement page 26.

C6 - HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - précisez la demande :

FOURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT UN TRAITEMENT MÉDICAL.

▼ DÉCOUVREZ LES MENUS SUR WWW.VALOGNES-SF2020.COM

D - Restauration située entre le camping et le village fédéral	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Nombre de petits-déjeuners (1)							
Dimanche 02 août	5,50 €						
Lundi 03 août	5,50 €						
Mardi 04 août	5,50 €						
Mercredi 05 août	5,50 €						
Jeudi 06 août	5,50 €						
Vendredi 07 août	5,50 €						
Samedi 08 août	5,50 €						
Dimanche 09 août	5,50 €						
► Nombre de repas du soir (2)							
Samedi 01 août	15,00 €						
Dimanche 02 août	15,00 €						
Lundi 03 août	15,00 €						
Mardi 04 août	15,00 €						
Mercredi 05 août	15,00 €						
Jeudi 06 août	15,00 €						
Vendredi 07 août	15,00 €						
Repas de clôture du samedi 8 août (2)	26,00 €						
► Nombre de repas du midi							
Pique-nique du jeudi 06 août Au choix : ☐ mouton grillé ☐ poulet grillé	14,00 €						
Buffet du dimanche 09 août	15,00 €						
SOUS-TOTAUX							
TOTAL D							

(1) Pour les personnes logées en hébergement collectif sur Valognes, le petit-déjeuner sera pris au village fédéral. Pour les logements collectifs extérieurs à Valognes, petit-déjeuner sur place.

(2) En fonction des places disponibles - nombre limité. Délai d'inscription : 48 h

E - Réservations excursion à la journée

Deux départs prévus - Ville (V) ou Hébergement de plein air (HPA). Choisir pour la semaine un lieu de départ : ☐ V ☐ HPA

Nombre limité par jour - Réparties sur plusieurs visites - Repas tiré du sac à votre charge. - Transport et visites inclus dans le prix.	NOMBRE DE PLACES	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 02 août								
Cherbourg en Cotentin - Cité de la mer et visite du sous marin « Le Redoutable »	96	27,50 €						
Briquebec en Cotentin / Saint-Sauveur-le-Vicomte Pays d'Art et d'Histoire	48	19,00 €						
► Lundi 03 août								
Guernesey - Transport et traversée A/R Diélette - Visite en bus commentée - Déjeuner (1)	42	117,00 €						
Guernesey - Transport et traversée A/R Diélette - Visite libre (1)	48	68,00 €						
Le Val de Saire - Ile de Tatihou, Port de Barfleur	96	25,00 €						
► Mardi 04 août								
Jersey - Transport et traversée A/R jusqu'au port de Carteret - Visite de l'île en bus commentée - Déjeuner (1)	42	117,00 €						
Jersey - Transport et traversée A/R jusqu'au port de Carteret - Visite libre (1)	42	68,00 €						
Le 6 juin 44 dans la Manche Utah-Beach – Sainte-Mère-Église	48	24,00 €						
► Mercredi 05 août								
La rade de Cherbourg en Cotentin Balade commentée en bateau	48	23,50 €						
La Hague – La petite Irlande Visite du manoir du Tourps et du jardin botanique de Vauville	96	34,00 €						
► Vendredi 07 août								
Le Mont Saint Michel Visite libre du mont Saint-Michel	144	31,00 €						
Côte des Isles	48	28,50 €						
Cherbourg en Cotentin - Cité de la mer et visite du sous marin « Le Redoutable »	96	27,50 €						
► Samedi 08 août								
Le 6 juin 44 dans le Calvados Pointe du Hoc/Omaha Beach/Colleville	96	20,00 €						
Le Marais du Cotentin	48	24,00 €						
SOUS-TOTAUX								
							TOTAL E	

Entre le 1^{er} et le 15 juin en fonction du taux de remplissage des autocars, nous nous réservons la possibilité d'annuler et/ou de reporter votre choix.

Voir détail des excursions sur le site ➡ www.valognes-sf2020.com

(1) ATTENTION aux modalités d'accès aux îles anglo-normandes - Voir page 26.

F - Cyclo-découvertes	KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac et transport à votre charge. Balades encadrées. Nombre limité à 60 participants par balade sauf 45 pour La Hague.								
► Dimanche 02 août								
1) Côte des Isles ➡ Saint-Sauveur-le-Vicomte	63	10,00 €						
2) La Hague ➡ Beaumont-Hague	47	10,00 €						
► Lundi 03 août								
1) Cherbourg en Cotentin et les châteaux ➡ Le Theil	54	10,00 €						
2) Plages du débarquement - Marais du Cotentin ➡ Neuville-au-Plain	66	10,00 €						
► Mardi 04 août								
1) Plages du débarquement - Marais du Cotentin ➡ Neuville-au-Plain	66	10,00 €						
2) Le Bocage ➡ Valognes	65	10,00 €						
► Mercredi 05 août								
1) La Hague ➡ Beaumont-Hague	47	10,00 €						
2) Côte des Isles ➡ Saint-Sauveur-le-Vicomte	63	10,00 €						

Suite du tableau page suivante

F - Cyclo-découvertes (suite)

► Jeudi 06 août								
Pique nique au fort de la Hougue à Saint-Vaast-la - Hougue ► Valognes Cyclo découvertes le matin - Retour libre l'après midi	59	10,00 €						
► Vendredi 07 août								
1) Le Val de Saire ► Quettehou	57	10,00 €						
2) Cherbourg en Cotentin et les châteaux ► Le Theil	54	10,00 €						
► Samedi 08 août								
1) Le Bocage ► Valognes	65	10,00 €						
2) Le Val de Saire ► Quettehou	57	10,00 €						
SOUS-TOTAUX								
							TOTAL F	

G - Marche - Sport - Santé Deux départs prévus (voir « Excursions »). Transport inclus dans le prix. Nombre limité par jour. Repas (au point d'accueil ou tiré du sac) à votre charge.	KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 02 août								
À travers les marais	8 km	10,00 €						
	16 km	10,00 €						
► Lundi 03 août								
La Hague sauvage	8 km	10,00 €						
	16 km	10,00 €						
► Mardi 04 août								
La Hague entre terre et mer	10 km	10,00 €						
	17,5 km	10,00 €						
► Mercredi 05 août								
Landes et rivages du Val de Saire	10 km	10,00 €						
	19 km	10,00 €						
► Jeudi 06 août								
Pique nique chez Vauban	13 km	10,00 €						
► Vendredi 07 août								
Sur les pas des libérateurs	12 km	10,00 €						
	18 km	10,00 €						
► Samedi 08 août								
« Caps » à l'Ouest	11 km	10,00 €						
	17 km	10,00 €						
SOUS-TOTAUX								
							TOTAL G	

H - Les « Plus »	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
A - VISITE LIBRE DE GUERNESEY, JERSEY ET AURIGNY À PIED. Limité à 20 personnes. Se présenter à la gare maritime de départ 1 h avant l'embarquement.							
► Lundi 03 Guernesey Départ Diélette 11 h 10 - Retour Diélette 22 h 20	52,00 €						
► Mardi 04 août Jersey Départ Carteret 8 h 40 - Retour Carteret 20 h 45	58,00 €						
► Mercredi 05 août Jersey Départ Carteret 8 h 50 - Retour Carteret 20 h 45	58,00 €						
► Jeudi 06 août Jersey Départ Carteret 9 h 10 - Retour Carteret 20 h 55	58,00 €						
► Vendredi 07 août Jersey Départ Carteret 9 h 15 - Retour Carteret 21 h 30	58,00 €						
► Samedi 08 août Aurigny Départ Diélette 10 h 10 - Retour Diélette 20 h 15	58,00 €						

H - Les « Plus » (suite)

B - VISITE DE GUERNESEY, JERSEY À VÉLO. Limité à 20 vélos. Se présenter à la gare maritime de départ 1 h avant l'embarquement.							
► Lundi 03 août Guernesey Départ Diélette 11 h 10 - Retour Diélette 22 h 20	82,00 €						
► Mardi 04 août Jersey Départ Carteret 8 h 40 - Retour Carteret 20 h 45	88,00 €						
► Jeudi 06 août Jersey Départ Carteret 9 h 10 - Retour Carteret 20 h 55	88,00 €						
► Vendredi 07 août Jersey Départ Carteret 9 h 15 - Retour Carteret 21 h 30	88,00 €						
C - TRAVERSÉE DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL Le prix comprend le transport et les guides qualifiés.							
► Dimanche 02 août	42,00 €						
► Mardi 04 août	42,00 €						
D - VISITE DES GROTTES DES CONTREBANDIERS À JOBOURG - Très bonne condition physique ! 32 personnes maximum par jour. Rendez-vous sur place. Le prix comprend les accompagnateurs (4) Tenue sportive et bonnes chaussures de marche sont indispensables.							
► Dimanche 02 août Rendez-vous à 10 h	5,50 €						
► Lundi 03 août Rendez-vous à 10 h 45	5,50 €						
► Mardi 04 août Rendez-vous à 11 h 30	5,50 €						
► Mercredi 05 août Rendez-vous à 12 h	5,50 €						
► Jeudi 06 août Rendez-vous à 12 h 30	5,50 €						
► Vendredi 07 août Rendez-vous à 13 h 15	5,50 €						
E - VOL AÉROPLUME HANGAR ECAUSSEVILLE (100 places maximum sur la semaine). Les participants doivent faire plus de 1,10 mètres et moins de 95 kg.							
► Du dimanche 02 au dimanche 09 août	40,00 €						
F - SON ET LUMIÈRE ORGLANDES							
► Vendredi 07 août	Avec transport	16,00 €					
	Sans transport	10,00 €					
SOUS-TOTAUX							
						TOTAL H	

POUR TOUTES CES PRESTATIONS, TOUS LES RENSEIGNEMENTS FIGURENT SUR LE SITE : VALOGNES-SF2020.COM

I - Prestations diverses	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Figurine cyclotouriste en plomb portant le maillot de la SF 2020	23,50 €						
Mascotte « Cotentine »	10,00 €						
Porte-monnaie électronique J'alimente mon porte-monnaie électronique du montant choisi ci-contre. Cette somme sera automatiquement transférée sur mon bracelet à sa remise.	20,00 €						
	50,00 €						
	80,00 €						
	100,00 €						
SOUS-TOTAUX							
						TOTAL I	

TOTAL GÉNÉRAL ► A + B + C + D + E + F + G + H + I = €

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

R É P O N S E S I M P É R A T I V E S

DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE :

- ☐ Vendredi 31 juillet à partir de 14 h
☐ Samedi 01 août 2020
☐ Dimanche 02 août 2020
☐ Autre jour - Lequel :

MOYEN DE TRANSPORT

- ☐ Bateau
☐ Train
☐ Cyclo campeur

TYPE D'HÉBERGEMENT

- ☐ Lodges
☐ Autres

**ATTENTION : POUR LES CYCLOTOURISTES ARRIVANT PAR BÂTEAU ET TRAIN,
LES CYCLOS CAMPEURS ET LES PERSONNES EN LODGES,
LE RETRAIT DES DOSSIERS SE FERA À VALOGNES.**

➤ RETRAIT DES DOSSIERS, MUNI OBLIGATOIREMENT DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION.
AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET ADRESSE MAIL (LISIBLE) PAGE 27 ?

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Portable :
Adresse mail :

**JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE
POUR LE RETOUR DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION
(VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARAGRAPHE 9)**

"Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à m'y conformer en toutes ses dispositions".

Fait à : Le : 2020

Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin.

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription :

COSFIC 2020 - Avenue des Mimosas - BP 41 - 50700 Valognes
Pour toutes informations complémentaires
Secrétariat : 33 (0)9 82 44 32 50 - secretaresf2020@gmail.com
Inscription : 33 (0)9 87 73 83 33 - inscriptionsf2020@gmail.com
Hébergement : 33 (0)7 62 23 66 38 - hebergementsf2020@gmail.com

**IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée ;
cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de licence 2020.
Vous pouvez prendre votre licence 2020 sur le site sécurisé : <https://licencie.ffcyclo.org>**

Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.

BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

(1 bulletin par jeune)

Nom du jeune : Prénom du jeune :
 Date de naissance du jeune : Âge du jeune :
 N° de licence du jeune : CoReg du jeune :
 N° de club du jeune : Club du jeune :

SI LE JEUNE PARTICIPE À LA SEMAINE FÉDÉRALE AVEC D'AUTRES PERSONNES QUE SES PARENTS, INDIQUEZ LES COORDONNÉES DES PARENTS.

Adresse Père :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

Adresse Mère :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

Adresse Tuteur :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

ACCUEIL DES JEUNES LICENCIÉS

Sorties vélo de 10 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)	OUI	NON	NOMBRE		PRIX	MONTANT
VELO ROUTE				x	10,00 €	
VTT				x	10,00 €	
ACTIVITÉ AUTRE QUE LE VÉLO (B)				x	10,00 €	

Ce tarif comprend les repas de midi (obligatoires) et les activités annexes.

TOTAL ▶

..... €

Montant à reporter
Page 27 - Sous-total BLA DATE LIMITE D'ENVOI POUR L'INSCRIPTION EST FIXÉE AU 1^{ER} JUILLET 2020

INFOS

- Joindre une photo récente de l'enfant (ne pas l'agrafer ni la coller).
- La Fiche sanitaire et l'Autorisation parentale OBLIGATOIRES sont à télécharger sur le site de la Cosfic 2020 : www.valognes-sf2020.com dans le menu **Inscriptions**. Ces documents (bulletin d'inscription signé, fiche sanitaire et photo) sont à transmettre par courrier à la Cosfic.

ACCUEIL DES JEUNES À LA JOURNÉE DU LUNDI 03 AU SAMEDI 08 AOÛT 2020

A : Sorties vélo → Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux. Des circuits seront proposés chaque jour au départ de la permanence. L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8 h 30 et 9 h à l'Espace jeunes (fin d'accueil à 18 h). Les enfants doivent être amenés et repris par leur père, mère ou tuteur à l'Espace jeune. Être impérativement autonome au point de vue matériel (vélo en état et matériel de réparation).

Le casque bien réglé est obligatoire.**B : Activités autres que le vélo**

Celles-ci seront encadrées par du personnel qualifié dans l'activité. Sont prévues selon les jours : Canoë-kayak, char à voile, visites des grottes de Jobourg, balade rade de Cherbourg en Cotentin, visite de l'île Tatihou, visite sites du débarquement, initiation fouilles archéologiques. Ces activités seront la plupart du temps accessibles à vélo. Les repas seront pris sur les points d'accueil. Si vous êtes intéressés, cochez OUI. Nous prendrons directement contact avec vous pour déterminer l'activité et le jour. Nombre de places limitées.